

# Villeneuve-Saint-Georges

## CONSEIL MUNICIPAL

18 Décembre 2013

VOEU PROPOSE PAR LE GROUPE FRONT de GAUCHE

### RELATIF à la REFORME « REFONDATION de l'ÉCOLE »

### et au DECRET sur les RYTHMES SCOLAIRES

La réforme engagée par le gouvernement pour la Refondation de l'école répond en partie à des objectifs que nous partageons : respect des rythmes de l'enfant et priorisation de la réussite éducative et de la réussite pour tous.

Cette réforme s'articule autour de 5 axes principaux : une vraie formation pour les enseignants et les métiers de l'éducation, le développement de l'utilisation des outils numériques dans les écoles, une réflexion sur les contenus pédagogiques, une meilleure orientation scolaire ainsi que la redynamisation du dialogue et de la coopération entre tous les partenaires. Nous partageons pleinement ces axes de travail et ces objectifs sur le fond.

Réaménager les rythmes de vie de nos enfants, notamment les temps scolaire et périscolaire est une nécessité. En effet, nous avons en France la journée la plus longue d'Europe, les écoliers français ont 144 jours d'école dans l'année scolaire, contre 189 en moyenne dans les pays européens, si bien que les programmes scolaires sont concentrés sur des temps scolaires denses, engendrant fatigue des enfants, difficultés d'apprentissage, et trop souvent échec scolaire.

Pourtant, à notre sens, le décret sur l'application des nouveaux rythmes scolaires, publié le 26 janvier 2013, ne nous paraît pas aller dans le bon sens. En effet, le réaménagement des temps scolaire et périscolaire génère beaucoup d'inquiétude notamment face aux bouleversements que cela va engendrer tant dans la vie familiale, dans la vie associative et sportive que dans l'organisation municipale.

Cela génère également beaucoup d'inquiétude sur la qualité des activités proposées pendant les temps périscolaires et sur les moyens qui seront alloués aux communes

pour la mise en œuvre d'une telle réforme. A ce jour, les aides proposées par le gouvernement n'ont aucune garantie de pérennité au-delà de 2015 et ne couvrent pas l'ensemble des frais que cela engendre.

De plus, si nous partageons la nécessité de repenser l'école afin qu'elle redevienne un espace et un lieu d'égalité et de réussite pour toutes et tous, il nous semble que la mise en application du décret sur le réaménagement des rythmes ne permet pas d'alléger la charge et la densité d'apprentissage pour les enfants.

En effet, il aurait été opportun de travailler d'abord au contenu des programmes scolaires et les réadapter aux besoins de nos enfants, puis de travailler sur les rythmes scolaires et non l'inverse comme c'est le cas aujourd'hui.

La Municipalité partage l'exigence de moyens pour l'école. Compte tenu de la situation particulière de notre ville - 19 écoles sur 21 sont classées en Zone d'Education Prioritaire - , nous demandons que l'Etat, dans l'exercice de ses compétences, mette en place les moyens nécessaires, humains, matériels et financiers, pour assurer aux enfants de notre ville les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite scolaire. Cela implique le recrutement du nombre d'enseignants qualifiés nécessaire pour assurer le suivi du programme scolaire à nos enfants, comme de 2 médecins scolaires à temps plein, ainsi que la réhabilitation des Réseaux d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté, des moyens spécifiques pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans, le retour d'un Centre d'Information et d'Orientation à Villeneuve Saint Georges...

Nous voulons pour nos enfants une éducation ambitieuse, donc exigeante. L'objectif que nous partageons tous est de faire des enfants villeneuvois des enfants épanouis, créatifs, bien dans leur corps et dans leur tête, bien dans leur ville, et ouverts sur le monde qui les entoure. Nous voulons l'égalité de traitement entre villes « riches » et villes « pauvres ». Nous voulons simplement le meilleur pour tous les enfants de la commune.

Considérant qu'une réforme de l'école et de l'Education nationale est nécessaire,

Considérant qu'une telle réforme se travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs et actrices concernés,

Considérant que la réforme actuellement en cours ne répond pas aux objectifs de réussite pour toutes et pour tous,

Considérant que la réforme de « refondation de l'école » et particulièrement le décret sur le réaménagement des rythmes entraîne une territorialisation de l'Education nationale,

Considérant que les moyens alloués ne sont pas suffisants et qu'il n'y a aucune garantie de pérennité,

**Notre commune :**

- A voté le report de la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015 ;
- A initié un temps de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : enfants, parents, enseignants, agents territoriaux et associations ;
- Demande la mise en œuvre d'un nouveau décret répondant aux attentes et aux besoins des enfants suite à la nouvelle concertation sur les rythmes scolaires
- Interpelle le gouvernement sur la nécessité de remettre à plat la réforme « Refondation de l'Ecole » dans sa globalité, en y associant l'ensemble des partenaires concernés ;
- Demande instamment au gouvernement de garantir aux collectivités les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la réforme ;